

# **Sikoa : Gardiennage et surveillance de la résidence docteur Henri Bangou à Pointe-à-Pitre**

**ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP**

*3 mai 2022*

1 - Identification du maître d'ouvrage

SIKOA - SA d'H.L.M de la Guadeloupe

Résidence Vatable

Bat E - 6ème étage B.P 446

97 164 POINTE A PITRE CEDEX

Tél : 05 90 93 28 00

Fax : 05 90 82 89 28

2 - type de procédure

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Une phase de négociation pourra être mise en œuvre.

3 - Description du marché :

Objet du marché :

**Marché de prestations de gardiennage et de surveillance de la résidence docteur Henri BANGOU, sis rue Euvremont GENE, Quartier de Lauricisque, commune de Pointe-à-Pitre.**

Le détail des prestations attendues est donné dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Code CPV : 79713000 et 79711000.

Lieu d'exécution : Département de la Guadeloupe. Commune de Pointe-à-Pitre.

#### Etendue de la mission

Les missions sont énumérées et détaillées au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

#### Allotissement :

La présente consultation fait l'objet d'un seul et unique lot mais comprend trois tranches d'exécution, telle que fixées ci-après :

Tranche Ferme : Une période ferme de 4 mois débutant au 01 juillet 2022 et s'achevant au 31 octobre 2022 ;

#### 1° Tranche Conditionnelle

Une période de 2 mois supplémentaire, affermie 21 jours avant la fin de la Tranche Ferme ;

#### 2° Tranche Conditionnelle

Une seconde période de 2 mois supplémentaire, affermie 21 jours avant la fin de la 1° Tranche Conditionnelle.

#### 4 - Critères de sélection des candidats :

Les candidats peuvent soumissionner en tant qu'entreprise individuelle ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

#### 5 - Critères d'attribution des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

#### 1- Le Prix : 50 %

2- La Valeur Technique : 50 %

6 - Dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct non restreint et complet :

<http://www.achatpublic.com>

7 - Date limite et lieu de réception des offres :

Les offres sont à déposer sur le site impérativement avant le 30 mai 2022 - 12h00 (Heure Guadeloupe)

8 - Date d'envoi du présent avis

Le 03 mai 2022

Le Directeur Général

Jules GOVAL